

FICHE PRATIQUE Professionnels de Santé

👉 Formuler une réclamation
(Relative à un remboursement de facturation)

Avant d'établir toute réclamation, consulter votre Espace Pro et visualisez l'ensemble de vos remboursements.

VOTRE CONSTAT	DEMARCHES A EFFECTUER
<p>Le paiement ne correspond pas à votre attente</p>	<p>Pour un paiement plus rapide, adressez-nous une réclamation par mail via la rubrique « Echanges » de votre Espace Pro</p> <ul style="list-style-type: none"> - NNI de l'assuré, - Numéro de lot, - Numéro de facture, - Date et nature de prestation.
	<p><u>OU</u></p> <p>Adressez-nous le formulaire de réclamation avec l'ensemble des rubriques complétées par courrier à la :</p> <p style="text-align: center;">MSA du Languedoc Place Chaptal CS 59501 34262 MONTPELLIER CEDEX</p>
<p>Suite à l'envoi d'une feuille de soins <u>électronique</u>, aucun paiement n'est visualisable sur l'Espace Pro</p>	<p>Vous avez reçu une information de la Caisse sur un rejet de télétransmission :</p> <p>➡ Corriger la facturation selon les consignes transmises par la Caisse.</p>
	<p>Vous avez reçu un ARL négatif suite à une télétransmission :</p> <p>➡ Etablissez une nouvelle feuille de soins électroniques.</p>
<p>Suite à l'envoi d'une feuille de soins <u>papier</u>, aucun paiement n'est visualisable sur l'Espace Pro</p>	<p>La feuille de soins a été adressée depuis moins de deux mois :</p> <p>➡ Patientez au moins 2 mois à partir de la date d'envoi de la facture avant d'adresser une réclamation.</p>
	<p><u>OU</u></p> <p>La feuille de soins a été adressée depuis plus de deux mois :</p> <p>➡ Adressez nous la feuille de soins papier avec la mention « IMPAYE » en haut à droite.</p>
<p>Suite à l'envoi d'un flux complémentaire seule (Pharmacie – Laboratoire)</p>	<p>Vous avez reçu un ARL négatif suite à une télétransmission</p> <p>➡ Adressez nous la feuille de soins papier avec la mention « IMPAYE CPL » en haut à droite.</p>